



PROJET DE TERRITOIRE Horizon 2040

Bodilis
Lampaul-Guimiliau
Plougar
Plouzévédé
Saint-Vougay

Commana
Landivisiau
Plougourvest
Saint-Derrien
Sizun

Guiclan
Loc-Éguiner
Plounéventer
Saint-Sauveur
Trézilidé

Guimiliau
Locmélard
Plouvorn
Saint-Servais

SOMMAIRE

4

LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU
PROJET DE TERRITOIRE

7

LE DIAGNOSTIC DES ÉLUS
COMMUNAUTAIRES

18

LES DÉFIS POUR LE TERRITOIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

20

LE PROJET DE TERRITOIRE
À L'HORIZON 2040

Fédérer les énergies !

La Communauté de communes du Pays de Landivisiau est à un nouveau tournant de son histoire.

Territoire jusqu'alors peu intégré au regard de ses voisins finistériens, les 19 communes qui composent la CCPL ont depuis 2020 fait le choix de doter notre intercommunalité de compétences structurantes permettant de porter un projet d'avenir à hauteur de ses potentialités.

Transfert de la compétence PLU, transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2024, mise en réseau des médiathèques du Pays de Landi, organisation des services de mobilité sur le territoire, soutien en ingénierie aux communes dans leur démarche de revitalisation et d'aménagement des centres bourgs, sont dorénavant autant de nouveaux outils pour préparer notre territoire aux défis de demain en matière de logement, d'économie ou encore d'environnement.

Le projet de territoire de la CCPL nous est indispensable. Fruit d'un travail collectif entre l'ensemble des élus communautaires et les

communes, il est appelé à définir les axes prioritaires de développement de la CCPL dans les 15 à 20 ans à venir : développement économique bien sûr, mais également cadre de vie et mobilité nécessaires pour attirer – mais aussi retenir – les forces vives que constituent les salariés, les entrepreneurs, et avec eux leurs familles ainsi que leurs enfants.

Ce document que nous avons travaillé sur l'année 2021, dessine le cadre de l'action politique qui sera la nôtre dans les années à venir.

Le projet de territoire que nous présentons reprend parfois des actions déjà en cours, mais consolider nos bases est essentiel pour bâtir. Les axes de développement ne seront pas tous immédiats mais la direction est donnée.

Fédérer les énergies pour être plus forts, fédérer les énergies pour répondre aux défis de demain, fédérer les énergies pour le bien-être de nos habitants.

Vous l'aurez compris : notre avenir commence ici, et son succès ne pourra être que collectif.



Henri Billon,

Président de la communauté de communes du Pays de Landivisiau



LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

L'élaboration du projet de territoire s'est déroulée en deux phases composées de différents temps de travail, de discussion et de concertation associant les élus du territoire ainsi que les agents des communes et de l'intercommunalité.



La première phase,

consacrée à l'élaboration d'un diagnostic du Pays de Landivisiau, s'est articulée en deux temps majeurs :

- 1 la formulation d'une **ambition pour le territoire** par les élus communautaires et l'établissement d'un état des lieux partagé ;
- 2 l'identification des **enjeux pour l'avenir** à partir de la formulation d'horizons souhaitables et non-souhaitables pour le Pays de Landivisiau.

Cette phase s'est déroulée de mars 2021 à septembre 2021 et a donné lieu aux temps de travail suivants :

- | **Le séminaire d'élus communautaires n°1**, tenu le 13 mars 2021 : formulation de l'ambition pour le territoire et établissement d'un état des lieux partagé.
- | **La concertation des élus municipaux**, organisée au cours du printemps 2021 : réaction au séminaire d'élus communautaires n°1 et expression des besoins, attentes et propositions des communes.
- | **Le séminaire d'élus communautaires n°2**, tenu le 11 septembre 2021 : identification des enjeux pour l'avenir à partir de la formulation d'horizons souhaitables et non-souhaitables pour le Pays de Landivisiau.
- | **Le séminaire des secrétaires de mairie des communes et des agents responsables des services de l'intercommunalité**, tenu le 23 septembre 2021 : réaction au séminaire d'élus communautaires n°2.



La seconde phase,

a correspondu à la formalisation d'une stratégie pour le Pays de Landivisiau à l'horizon 2040 selon deux grandes étapes :

- 1 la définition de **grandes orientations** et d'**objectifs stratégiques** ;
- 2 la **déclinaison opérationnelle** des éléments précédents à travers l'établissement d'un plan d'actions.

Cette phase s'est déroulée de septembre 2021 à décembre 2021 et a donné lieu aux temps de travail suivants :

- | **Le séminaire d'élus communautaires n°3**, tenu le 25 septembre 2021 : définition des grandes orientations et des objectifs stratégiques du projet de territoire.
- | **Le séminaire des agents responsables des services de l'intercommunalité**, tenu le 19 octobre 2021 : réaction au séminaire d'élus communautaires n°3.
- | **Le séminaire d'élus communautaires n°4**, tenu le 25 octobre 2021 : la déclinaison opérationnelle à travers le plan d'actions.

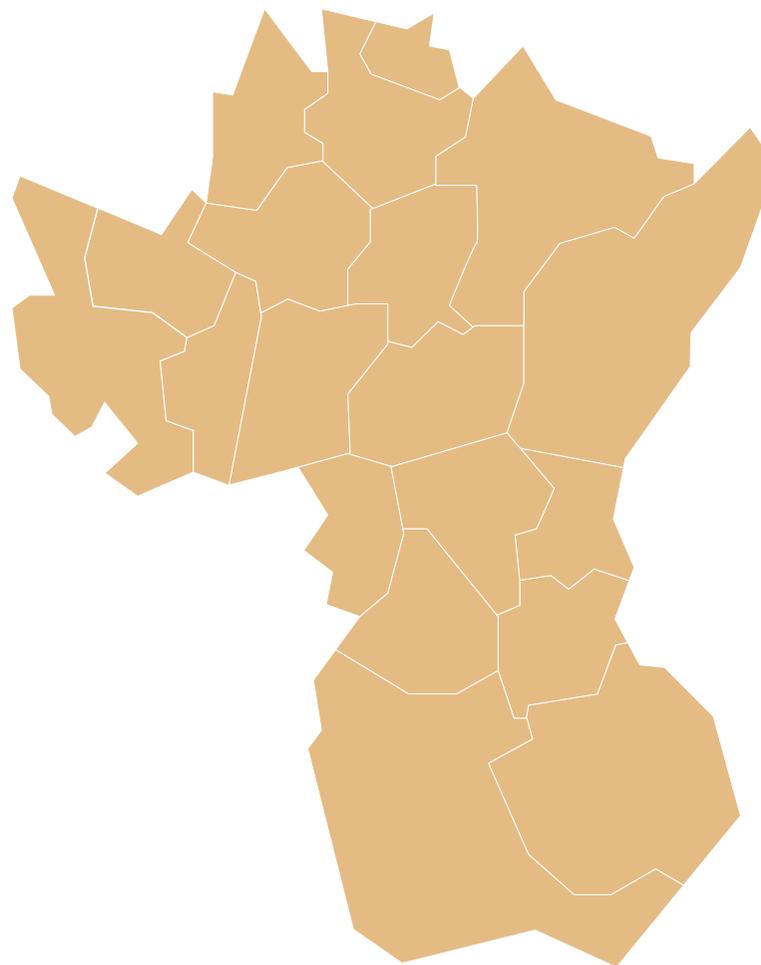
L'AMBITION POLITIQUE

COMMUNE

Ambition des élus communautaires à l'issue du 1er séminaire du 13 mars 2021

« Nous devons réaliser ce projet pour la Communauté de communes du Pays de Landivisiau afin de **maintenir le dynamisme, le bien-être et un développement harmonieux de l'ensemble des communes, dans le respect de leurs spécificités, au service des projets de vie de nos habitants.**

Pour cela nous souhaitons regarder ensemble les enjeux de demain, partager la répartition des richesses économiques, culturelles et sociales et réunir nos compétences en matière de développement, d'aménagement, d'environnement et de finances. »





LE DIAGNOSTIC DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Les éléments figurant dans ce diagnostic sont issus pour l'essentiel des données de l'INSEE et notamment celles collectées dans le cadre des recensements de la population. A la date d'élaboration du présent projet de territoire, seules les données du recensement 2018 sont connues et disponibles.

De fait, il n'est pas possible de mesurer l'ensemble des mutations les plus récentes en matière démographiques ou résidentielles par exemple.

POPULATION ET MODE DE VIE

Un dynamisme démographique incertain

La Communauté de communes du Pays de Landivisiau (CCPL) rassemble 19 communes comptant 33 097 habitants en 2019. Le territoire connaît une phase de croissance démographique continue depuis 1975 (+24,4 %).

Toutefois, depuis quelques années, la hausse de la population s'est ralentie. Entre 2008 et 2013, la CCPL comptait en moyenne 371 nouveaux habitants par an avec des soldes naturel et migratoire positifs (respectivement +0,54 % et +0,63 %). Entre 2013 et 2019, la CCPL ne comptait plus en moyenne qu'environ 30 habitants supplémentaires par an avec un solde naturel réduit (+0,29 %) et un solde migratoire déficitaire (-0,21 %).

La population de la CCPL demeure relativement jeune par rapport à celle du Pays de Morlaix. En 2018, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 17 % de la population de la CCPL contre 23 % dans le Pays de Morlaix et 19 % en Bretagne. Cependant, selon les projections démographiques de l'Insee pour l'ensemble formé par la CCPL et Haut-Léon Communauté, les personnes âgées de plus de 65 ans devraient représenter 30 % de la population en 2040 contre 21 % aujourd'hui.

Points forts :

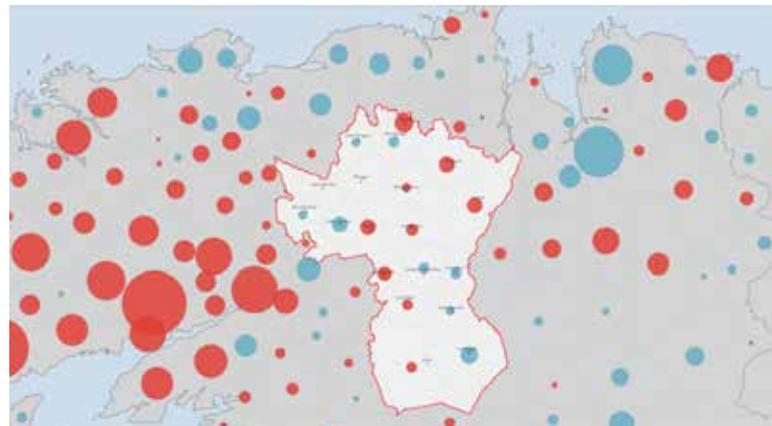
- | Un territoire attractif pour les ménages
- | Une population jeune

Point faible :

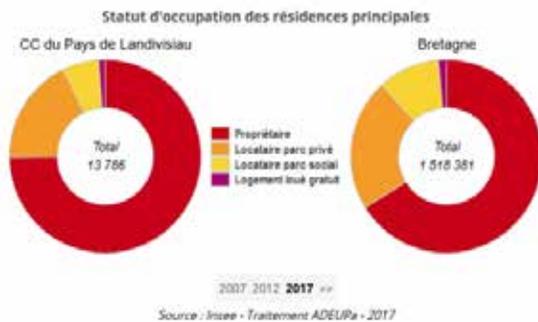
- | Une proportion croissante des plus de 65 ans à horizon 2040.

Évolution de la population Entre 2013 et 2019

Source : Insee traitement ADEUPa



Des tensions sur l'habitat



Les 19 communes du territoire comptaient 16 126 logements en 2018. La dynamique immobilière est toujours importante dans le Pays de Landivisiau quand bien même le ralentissement marqué suite au pic des années 2009 et 2010. Le logement est plutôt accessible sur le territoire avec un prix moyen des maisons d'occasion en 2019 (127 837 €) inférieur à la moyenne bretonne (193 712 €). Trois quarts des résidences principales du Pays de Landivisiau sont occupées par leur propriétaire (pour les deux tiers d'entre elles seulement en Bretagne).

Cependant, l'offre de logements semble incomplète pour répondre pleinement aux besoins de la population. Le taux de logements vacants (9,6 % en 2018) est en hausse depuis 2007 et dépasse le taux moyen relevé à l'échelle régionale (7,5 % en 2018). La part des logements sociaux dans le parc de la CCPL est plutôt faible (5,8 % en 2018), sachant que cette offre se concentre sur la commune de Landivisiau (41,9 % des logements sociaux de la CCPL). Une forme de discordance entre la taille des ménages (67 % des ménages comptent 1 à 2 personnes) et celle des logements (81 % des logements comportent 4 pièces ou plus) est également à relever.

Point fort :

- Une offre de logements davantage accessible économiquement que dans certains territoires voisins.

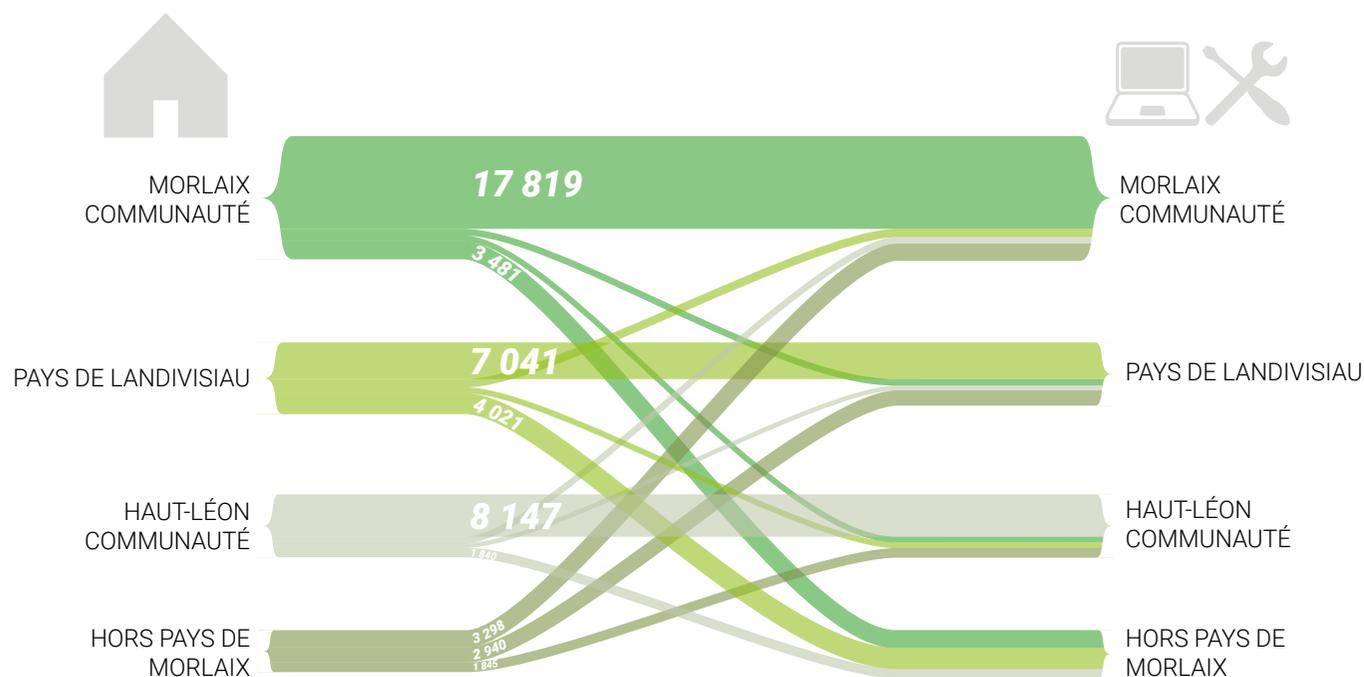
Points faibles :

- Des logements manquant de diversité, vieillissants et énergivores.
- Un taux important de logements vacants

Des problématiques de déplacement latentes

Le territoire de la CCPL se trouve dans les zones d'influence de Morlaix, de Brest et du Haut-Léon. La moitié des actifs résidant dans la CCPL travaille à l'extérieur de celle-ci et la voiture constitue le principal mode de transport pour ces déplacements domicile-travail. Or, en France, 53 % des émissions de CO² issues des transports proviennent des voitures particulières.

Toutefois, le potentiel de développement des mobilités douces est important sur le territoire, notamment en raison du relief peu marqué sur une grande partie de celui-ci. 27,6 % des actifs de la CCPL travaillent dans leur commune de résidence, ce qui ouvre d'importantes perspectives de report modal vers des alternatives à l'usage individuel de la voiture.



Les déplacements domicile - travail
entre les intercommunalités du pays de Morlaix

Points forts :

- | Une situation centrale entre Brest, Morlaix, Landerneau et Roscoff.
- | Une très bonne accessibilité routière et ferroviaire, voire maritime et aéroportuaire.
- | Une topographie favorable aux déplacements doux.

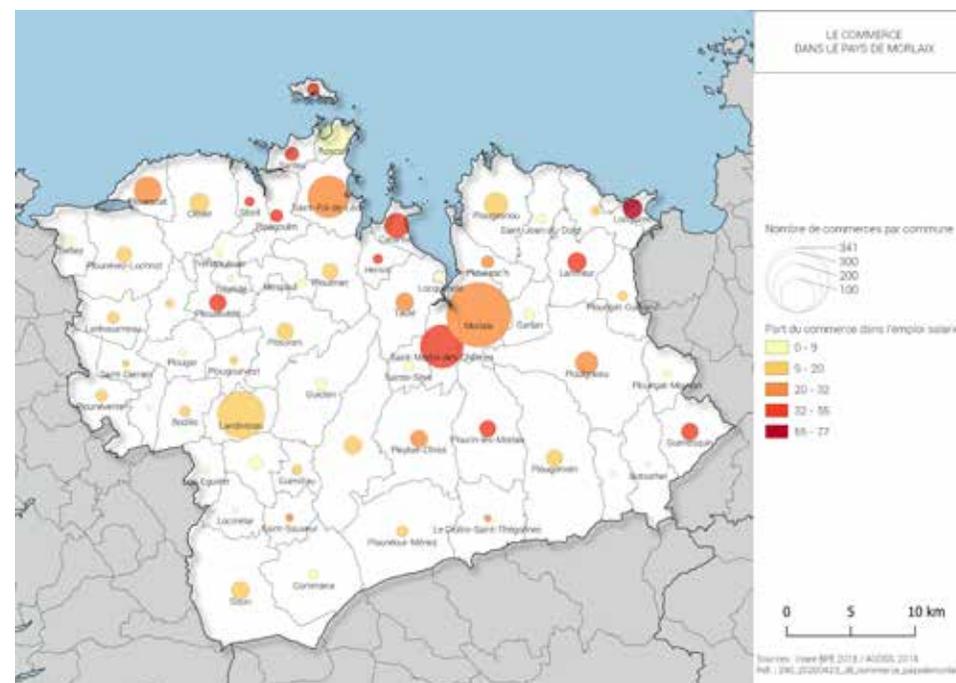
Points faibles:

- | Une dépendance à l'automobile et une offre limitée en transports en commun ou en mobilité douce.
- | Une sous-estimation par les ménages des coûts de transport et d'énergie associés au logement.

Un niveau de services et d'équipements perfectible

Le territoire possède un niveau d'équipements (commerce, santé, loisirs, culture, services divers) moins élevé que ses voisins du Pays de Morlaix. La CCPL compte en moyenne 28 équipements tous types confondus pour 1 000 habitants (contre 33 équipements en moyenne dans le Pays de Morlaix). Le domaine de la santé semble davantage concerné par cet écart.

Or, le niveau de services joue un rôle déterminant pour l'animation du territoire et participe au renforcement de la cohésion sociale. Ce dernier point est important pour le territoire car la CCPL présente un niveau de revenus relativement bas dans l'Ouest breton. Le revenu disponible médian dans la CCPL (20 710 € en 2018) est le plus faible parmi ceux des intercommunalités des Pays de Morlaix et de Brest. Le taux de pauvreté (10,1 %) demeure inférieur à la moyenne régionale (10,9 %).



Point fort :

- | Un tissu associatif dense.

Points faibles :

- | Une offre de services et d'équipements moins étoffée que celle des territoires voisins.
- | Un maillage déséquilibré du territoire s'agissant de l'offre de services.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Un fort dynamisme économique

La CCPL accueillait 12 506 emplois en 2018 (12 553 emplois estimés en 2020 selon l'observatoire économique communautaire). Le nombre d'emplois est en baisse de 2013 à 2016 (lié notamment à la fermeture du site Gad) puis en hausse depuis 2016. 50,1 % de l'emploi total se concentre sur la commune de Landivisiau.

La filière agricole et agroalimentaire est omniprésente sur le territoire et génère plus du quart des emplois directs (27,2 % de l'emploi total contre 12,6 % en Bretagne). Le territoire se singularise par la nature de ses activités agricoles avec une forte représentation des exploitations porcines (196 exploitations) et légumières (113 exploitations) par rapport aux moyennes départementales et régionales.

Le profil économique du territoire manque cependant de diversité, certaines filières comme celle de la santé étant assez peu représentées (6,7 % de l'emploi total contre 11,7 % en Bretagne). De plus, la part des salariés en situation de précarité dans l'emploi est relativement importante (15,1 % des salariés contre 14,2 % en Bretagne). L'emploi salarié privé demeure relativement stable sur le territoire avec une légère diminution (34 emplois en moins) entre 2009 et 2019.

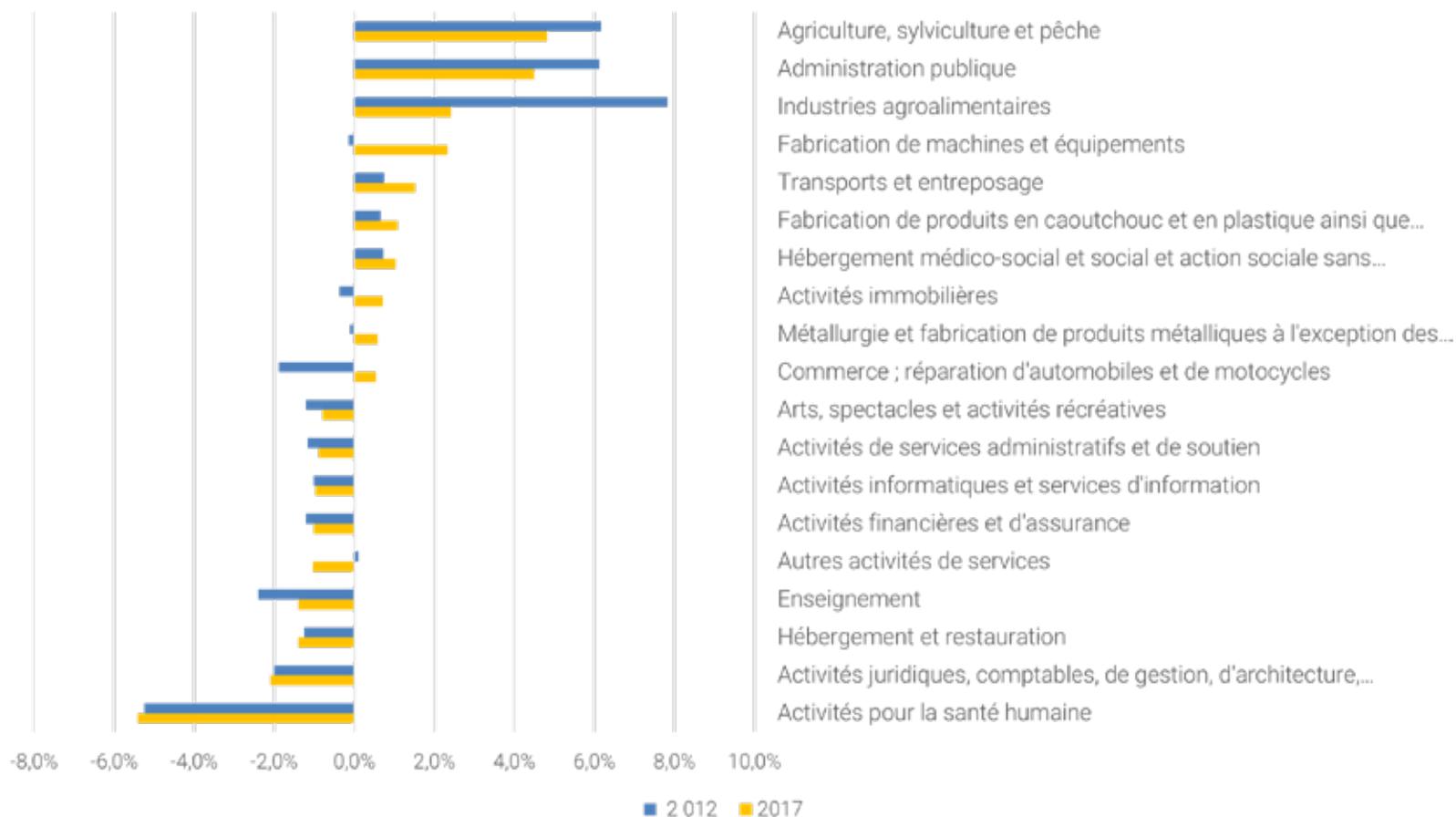
Points forts :

- | Une situation centrale entre Brest, Morlaix, Landerneau et Roscoff, entre la mer et les Monts d'Arrée.
- | Une très bonne accessibilité routière et ferroviaire, voire maritime et aéroportuaire.
- | Un territoire attractif pour les entreprises et les touristes.
- | Une agriculture dynamique, la base aéronavale, des entreprises industrielles ; une volonté de développement économique.

Point faible :

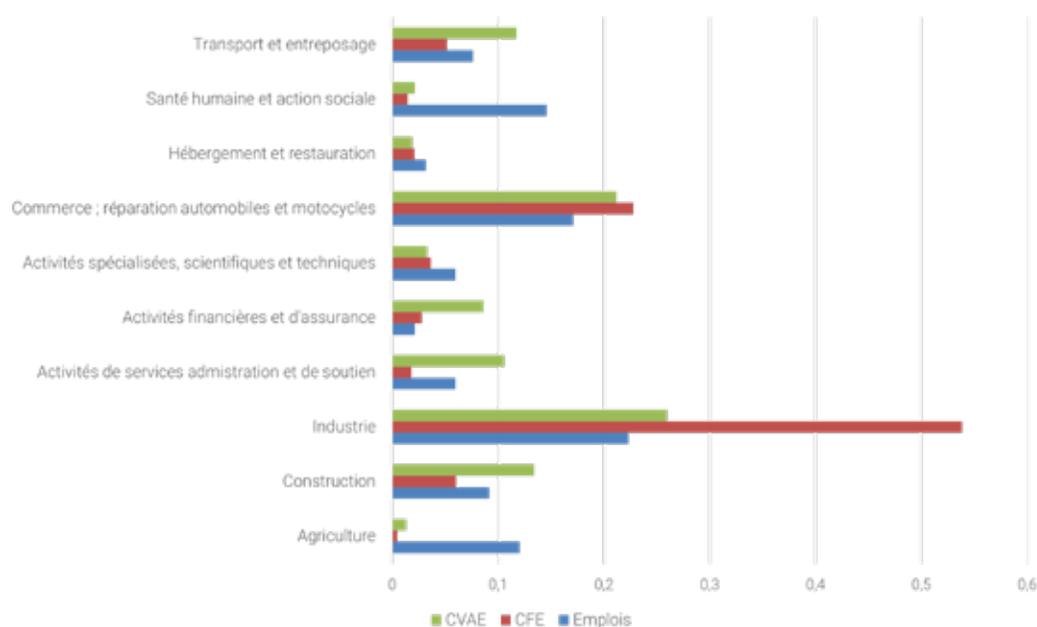
- | Un manque de diversité des activités économiques présentes sur le territoire.

Structure de l'économie de la CC Pays de Landivisiau en 2012 et 2017 comparée à la moyenne régionale



Des transitions économiques délicates

Répartition de l'emploi, la CVAE et le CFE par secteur d'activité



Les transitions sociétales et technologiques font émerger un grand nombre de défis pour le modèle économique de la CCPL. L'agriculture est confrontée au vieillissement des exploitants agricoles (33,6 % des agriculteurs de la CCPL avaient plus de 55 ans en 2017) et à une problématique d'attractivité des activités et métiers de la filière comme c'est également le cas pour l'industrie agroalimentaire par exemple. L'automatisation des tâches pourrait constituer une réponse mais elle soulève l'enjeu plus large de la transition numérique du territoire.

La numérisation de l'économie constitue une piste de diversification pour dynamiser les systèmes productifs locaux et soutenir une éventuelle relocalisation industrielle. La mise en place d'une centrale à gaz à Landivisiau représente un premier pas dans cette direction en contribuant au rééquilibrage énergétique régional (seulement 12 % d'énergie produite en Bretagne parmi l'énergie consommée dans la région). La transition énergétique, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique, représente un gisement d'emplois pour le territoire (travaux de rénovation énergétique, développement de la filière « bois »).

Points faibles :

- | Une faiblesse de l'appareil de formation
- | Un manque de main d'œuvre locale.
- | La fracture numérique dans les entreprises.

AMÉNAGEMENT ET ESPACE

Un territoire équilibré autour de la ville centre et soumis à l'étalement urbain.

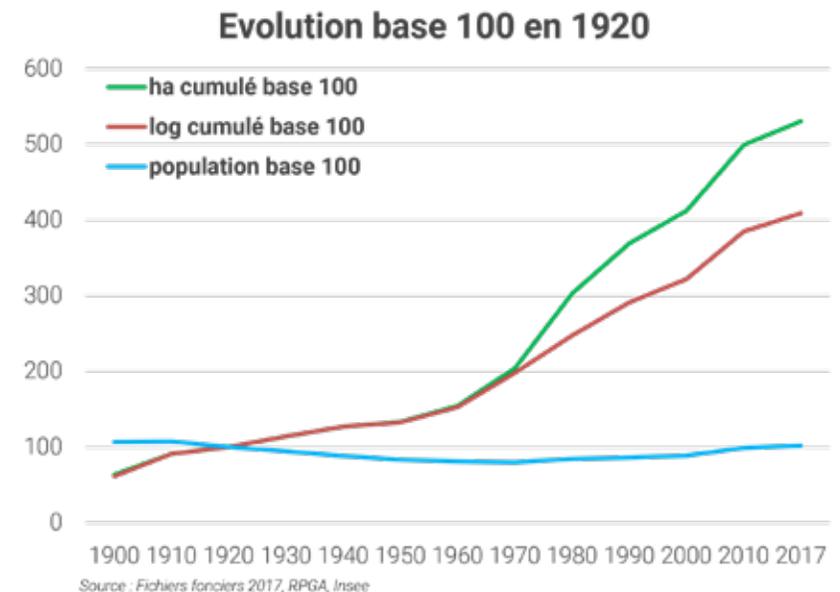
Une dynamique d'étalement urbain s'observe sur le territoire depuis près de 50 ans. Sur une échelle temporelle plus large, il apparaît que la CCPL a retrouvé son niveau de population de 1920 en multipliant par quatre le nombre de logements et par cinq l'espace foncier consommé. Entre 2008 et 2018, 28 hectares d'espaces agricoles, naturels et forestiers ont été consommés en moyenne chaque année, dont la moitié pour l'habitat et le quart pour l'activité économique.

Le dynamisme de la filière agricole et agroalimentaire s'est également traduit dans l'occupation du sol. La CCPL est l'intercommunalité des Pays de Morlaix et de Brest où le bâti agricole occupe la plus grande part du territoire.

Certaines zones d'activités offrent des possibilités importantes de recyclage et des opérations de requalification ont déjà été réalisées. À ce titre, le site anciennement occupé par Gad à Lampaul-Guimiliau est emblématique de la reconquête des terres artificialisées.

Tandis que le territoire apparaît équilibré autour de Landivisiau du point de vue démographique, il semble pâtir d'un maillage incomplet s'agissant des équipements.

Évolution de la population, du nombre de logements et des espaces fonciers consommés dans la CCPL entre 1900 et 2017



Point fort :

- | Un territoire équilibré autour de la ville-centre.

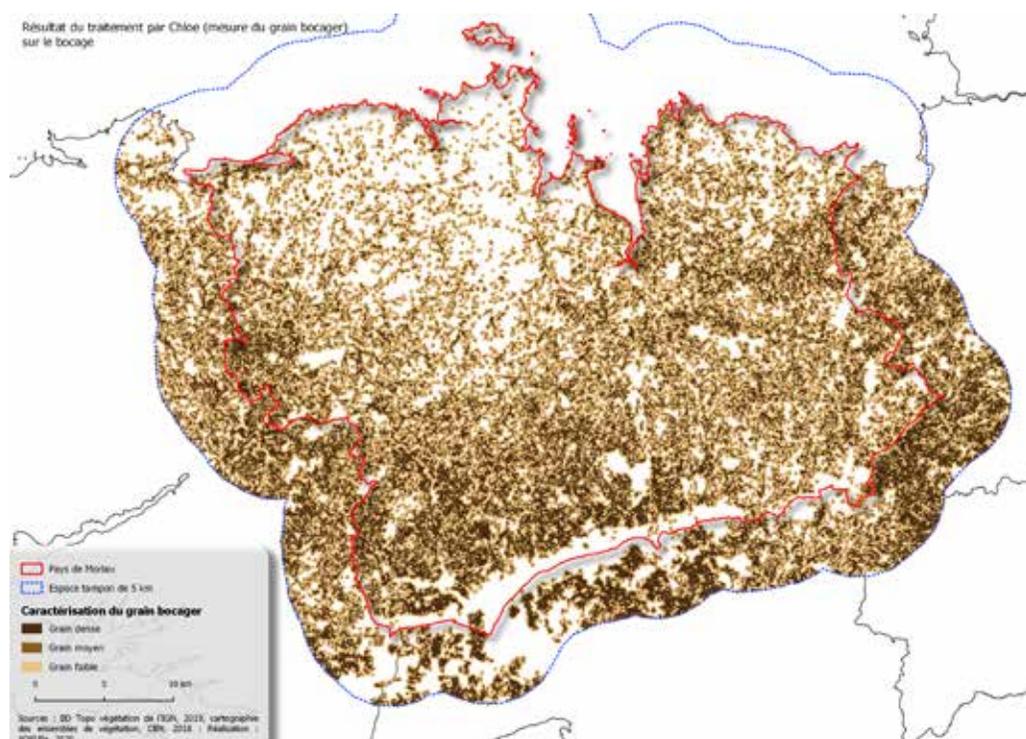
Points faibles :

- | Un maillage déséquilibré du territoire s'agissant de l'offre de services.
- | Une rareté du foncier agricole, en particulier pour les installations.

Un cadre de vie agréable

La CCPL est engagée dans une logique d'accompagnement à la redynamisation des centres-bourgs à travers notamment le programme « Petites villes de demain ». La revitalisation des centralités est essentielle à l'attractivité du territoire et peut s'appuyer sur la valorisation du patrimoine bâti riche qui se trouve dans le Pays de Landivisiau.

La proximité des espaces de nature contribue également à la qualité du cadre de vie dans la CCPL. La facilité d'accès à la nature, source de bien-être pour les habitants, constitue un atout pour le territoire et un support pour le développement des pratiques de mobilité douce.



Le grain bocager dans le Pays de Morlaix

Points forts :

- | Un patrimoine riche.
- | Un cadre de vie de qualité : espace rural, proximité du littoral...
- | Une topographie favorable aux déplacements doux.

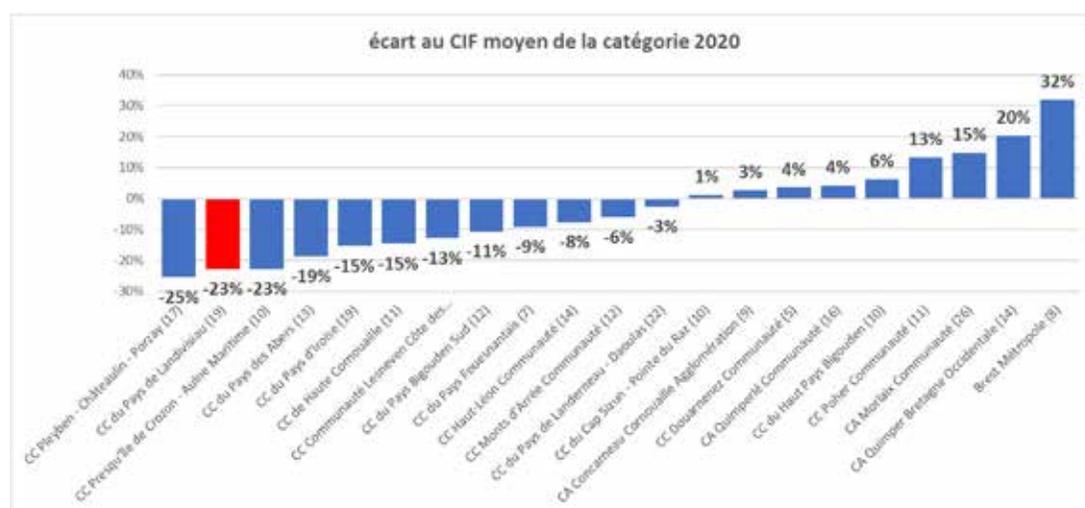
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Un tournant dans l'intégration communautaire

La CCPL était en 2020 l'une des intercommunalités les moins intégrées du Finistère. Toutefois, elle s'est récemment vue doter de compétences structurantes comme la coordination et l'animation du réseau des médiathèques, l'établissement d'un plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUI-H) ou encore la gestion de l'eau et de l'assainissement à compter du 1er janvier 2024.

La montée en puissance de l'intercommunalité est récente dans le territoire, ce qui soulève la question de la communication autour du fonctionnement de la CCPL et des actions qu'elle mène. Le renforcement de la mise en cohérence des politiques communales, notamment leur mutualisation, constitue une problématique aujourd'hui renouvelée.

La répartition des ressources issues du dynamisme économique constitue également un enjeu institutionnel majeur auquel devra répondre un pacte fiscal et financier.



Point fort :

- | De nouveaux élus et de nouvelles idées.

Points faibles :

- | Une intercommunalité historiquement assez peu intégrée.
- | Un processus inégal de mutualisation des équipements à l'échelle des bassins de vie.
- | Une communication communautaire encore trop timide.



LES DÉFIS POUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Après s'être accordés sur un diagnostic partagé des forces et des faiblesses du territoire, les élus communautaires ont choisi de répondre aux défis posés par les menaces et opportunités suivantes :

Des menaces auxquelles faire face :

- | Une diminution de l'offre commerciale et de services, notamment dans la santé.
- | Un risque de voir croître la proportion de ménages résidant sur le territoire et ne s'impliquant pas dans la vie locale.
- | Une hausse du coût de l'habitat liée à l'arrivée de nouveaux habitants et aux coûts de construction et de réhabilitation des logements.
- | Concernant l'avenir de l'agriculture, un vieillissement des exploitants agricoles, une concentration de l'activité dans de grandes exploitations et un développement des friches agricoles.
- | Un risque de saturation routière.

Des opportunités à saisir :

- | Un nouveau positionnement lié à la crise sanitaire et au changement climatique.
- | De nouvelles compétences communautaires : PLUI-H, eau et assainissement.
- | Une diversification économique : filière énergétique, économie circulaire, circuits courts, valorisation touristique.
- | Un développement de l'offre de formation, de l'apprentissage, de l'alternance.
- | Une position géographique au cœur du Finistère Nord.
- | Des projets locaux en émergence.
- | Une reconquête des friches.
- | Un réaménagement des centres-bourgs.
- | Une mutualisation accrue des équipements à l'échelle des bassins de vie.



LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU À L'HORIZON 2040

FÉDÉRER LES ÉNERGIES

Avis au lecteur

Le présent document constitue une **réalisation des élus communautaires**. Le projet de territoire développé dans les pages suivantes a pour vocation de **préparer l'avenir du Pays de Landivisiau**. Il traduit une **vision partagée** par l'ensemble des élus quelle que soit leur sensibilité, il est issu d'une démarche de **co-construction** laissant le champ libre à l'expression des **spécificités de chacun**. Élaboré en **2021**, il présente les orientations et objectifs sur lesquels les élus se sont accordés et dont ils souhaitent que **les acteurs du territoire** s'approprient d'ici **2040**. Il correspond ainsi à un appel lancé par les élus communautaires à l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire. Aussi, ce document aborde **des enjeux pouvant dépasser les compétences de la seule communauté de communes** et intègre également des **actions déjà mises en place** par l'intercommunalité.

Le projet de territoire de la communauté de communes du Pays de Landivisiau s'articule autour de 3 axes :

1.

DIVERSIFIER L'IMAGE ÉCONOMIQUE DU PAYS DE LANDIVISIAU

- 1.1. Élargir les champs du développement économique à de nouveaux horizons.
- 1.2. Renforcer l'interconnaissance des acteurs économiques et les liens entre les entreprises et la population.
- 1.3. Porter un regard nouveau sur notre territoire.

2.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS SUR LEUR TERRITOIRE AU QUOTIDIEN

- 2.1. Proposer un cadre de vie attractif et une offre de services diversifiée.
- 2.2. Permettre à chacun d'avoir accès aux services de proximité.

3.

VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET SOUTENABLE DU TERRITOIRE

- 3.1. Mettre en commun l'ensemble de nos atouts.
- 3.2. Structurer notre territoire.
- 3.3. Préserver l'environnement pour préparer l'avenir.



1.

DIVERSIFIER L'IMAGE ÉCONOMIQUE DU PAYS DE LANDIVISIAU

Le Pays de Landivisiau bénéficie d'une image dynamique notamment sur le plan économique. Ce dynamisme est essentiellement associé à l'implantation d'activités industrielles en bordure de voie express. L'ambition est de s'appuyer sur cette image favorable pour l'élargir à d'autres domaines.



Élargir les champs du développement économique à de nouveaux horizons

Agir à l'échelle du Pays de Landivisiau pour diversifier notre tissu économique en accueillant et favorisant l'émergence d'entreprises des secteurs du numérique, du tourisme, de la culture, de l'artisanat, des commerces, des loisirs, etc.

- | Favoriser l'économie résidentielle (services de proximité, commerces, etc.).
- | Proposer une offre de locaux pour les entreprises et acteurs du numérique : pépinière numérique, fab-lab, etc.
- | Développer une offre de bureaux et d'espaces partagés de type coworking, en particulier en centralité.
- | Conforter l'offre d'ateliers-relais pour les artisans et les petites industries.
- | Favoriser l'activité touristique en développant et diversifiant notamment nos capacités et modes d'hébergements.
- | Favoriser les activités culturelles et de loisirs.
- | Contribuer au développement de l'économie circulaire.

Elaborer une stratégie économique appuyée sur les pratiques du territoire, dépassant l'implantation d'activités économiques sur les seuls abords de la RN12.

- | Pérenniser l'observatoire économique permettant d'avoir une bonne connaissance de l'économie locale par l'identification des activités économiques présentes dans les différentes communes et par l'évaluation de leur potentiel de développement.
- | Conforter nos actions en matière d'accueil des porteurs de projets sur le territoire en particulier en renforçant nos actions de communication sur l'offre de bâtiments et de terrains réservés à l'implantation d'activités économiques.
- | Veiller à une répartition équilibrée des activités économiques.
- | Organiser l'implantation et le développement des entreprises en prenant appui sur les bassins de vie et sur les polarités (principales, secondaires, de proximité) à identifier à travers les documents de planification.

Renforcer l'interconnaissance des acteurs économiques et les liens entre les entreprises et la population

Adapter l'offre de formation pour proposer aux jeunes et aux actifs d'acquérir des compétences en phase avec les attentes des entreprises locales.

- | **Recenser les formations et les besoins des entreprises** afin d'assurer un lien entre les entreprises et les établissements de formation.
- | **Contribuer aux actions qui concourent à la formation professionnelle** des jeunes et des actifs, en particulier au regard des besoins identifiés sur le territoire
- | **S'appuyer sur le Pôle des Métiers** comme outil opérationnel de la formation sur le territoire.



Favoriser l'interconnaissance des acteurs économiques.

- | **Favoriser les rencontres et le dialogue entre les entreprises** à travers notamment des temps regroupant les acteurs économiques.



Favoriser l'insertion professionnelle des habitants.

- | **Favoriser la mise en relation entre les entreprises et les personnes** en recherche d'emploi (journée recrutement, portes ouvertes, forum, formations, association d'entrepreneurs organisant des job-dating, visites d'entreprises) en collaboration avec les acteurs locaux (PETR, Pôle emploi, Mission Locale, CCI, etc.).
- | **Mettre en place les conditions d'intégration des jeunes dans le monde professionnel** (ateliers ouverts aux jeunes sur les métiers en tension, soutien à la formation par alternance, apprentissage, etc.).

Porter un nouveau regard sur notre territoire

Développer une communication valorisant l'image du Pays de Landivisiau au-delà de son dynamisme économique.



- | **Promouvoir la notoriété du territoire** (entreprises, paysages, patrimoine, chemins de randonnée, équipements culturels et de loisirs, agriculture, infrastructures de desserte, etc.).
- | **Favoriser l'activité touristique et de loisirs** par la mise en valeur de la richesse de nos paysages, de notre patrimoine culturel et de notre environnement (sites naturels, paysages, bocage, etc.) et par la promotion d'outils permettant de les découvrir (expositions, panneaux d'interprétation, applications, ...).
- | **Renforcer la visibilité du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) « Les Enclos »** et le positionner comme une porte d'entrée touristique pour la découverte du territoire.
- | Améliorer la **communication autour des activités nature** du territoire.
- | **Conduire une action forte sur les chemins de randonnée** (développement des chemins du patrimoine, interconnexion entre les communes, harmonisation de la signalétique, installation de panneaux explicatifs, guides).
- | Mieux **communiquer sur l'offre culturelle et de loisirs** présente sur le territoire.
- | Favoriser la **promotion de la vie associative**.

Renforcer la communication sur l'offre de services de proximité du territoire.

- | **Développer la communication autour des actions et des services** mis en place par la Communauté de communes du Pays de Landivisiau et ses communes.
- | **Mieux faire connaître les activités et les services de proximité** qui animent et maillent le territoire, notamment en ciblant les nouveaux arrivants.
- | **Mieux informer** sur l'offre existante des modes de garde.
- | **Améliorer la communication sur l'offre de mobilité** (train, navette, covoiturage, auto-partage).

Impliquer le plus grand nombre dans la vie collective.

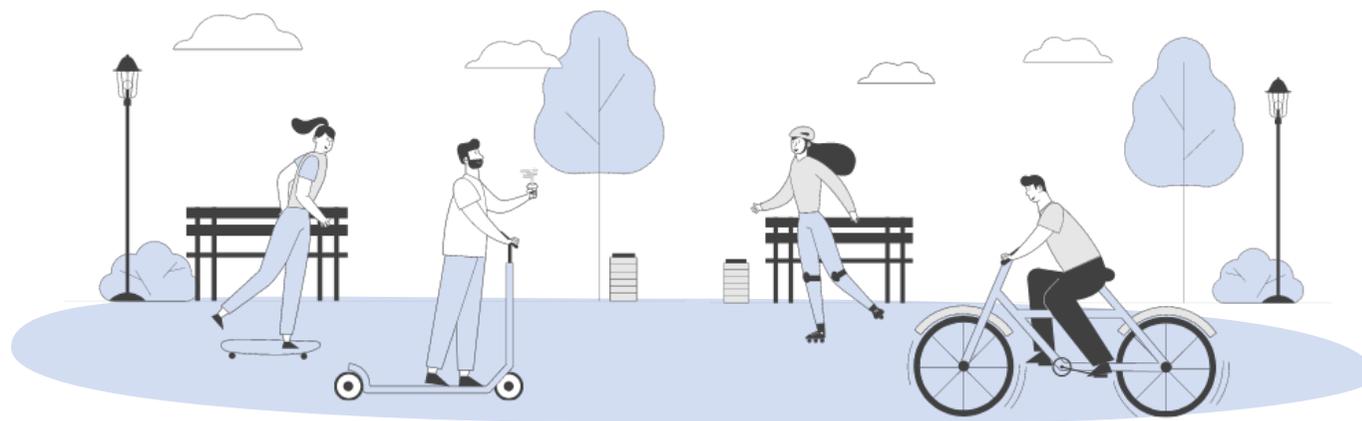
- | **Inviter les habitants** et notamment les plus jeunes d'entre eux à s'impliquer avec davantage de force dans l'expression de la vie collective.
- | **Développer les actions de concertation** et recueillir l'avis de la population sur les politiques publiques (réunions publiques d'informations, ...).



2.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS SUR LEUR TERRITOIRE AU QUOTIDIEN

Le Pays de Landivisiau se distingue par son attractivité tant économique que démographique. L'objectif est de concilier ces deux dimensions, d'une part, en offrant aux habitants la possibilité de travailler, consommer, se divertir localement et, d'autre part, en réussissant l'intégration de l'ensemble des habitants.



Proposer un **cadre de vie attractif** et une **offre de service diversifiée**

Préserver la qualité de vie.

- | Favoriser le **lien social et le vivre ensemble** via l'aménagement d'espaces publics conviviaux.
- | Faire en sorte qu'une vie sociale trouve toujours à s'exprimer dans nos communes en soutenant **les évènements culturels et festifs** organisés par les associations et lieux de convivialité (cafés, bars).
- | Préserver et **valoriser le patrimoine** bâti et les sites naturels.
- | Favoriser **l'accès aux services, à l'information et au droit** en maintenant nos services publics de proximité et en mobilisant, lorsque cela est possible, les outils qui permettent de les déployer au plus près de nos habitants (ex : itinérance de l'Espace France Service, du conseiller numérique, lieux de dépôts de livres pour les communes ne disposant pas d'une médiathèque, navette à l'échelle du réseau de médiathèques, etc.).
- | Favoriser **l'installation des commerces** adaptés à la demande actuelle des habitants (horaires d'ouverture, qualité des produits, origine...).
- | Proposer des **horaires adaptés aux rythmes de travail des usagers/habitants** dans les services publics de proximité (mairies, médiathèques dans le cadre de la mise en réseau, offre de garde des enfants ...).
- | S'assurer que nos habitants et nos entreprises disposent d'un **accès performant au numérique** (poursuivre le déploiement de la fibre optique, agir en faveur de l'inclusion numérique, etc.)



Renforcer et promouvoir l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire.

- | Favoriser les échanges et les complémentarités, notamment entre la Communauté de communes et sa ville-centre, et mieux coordonner les actions en faveur de la culture portées par les communes et la Communauté de communes.
- | Favoriser les échanges entre les acteurs culturels à l'échelle du Pays de Morlaix et des territoires voisins.
- | Tendre vers une harmonisation des tarifs proposés par les acteurs culturels et sportifs quel que soit le lieu de résidence des « utilisateurs » du territoire.
- | Faire évoluer l'offre culturelle à destination du jeune public dans le cadre d'une politique d'éducation artistique et culturelle comprenant, au-delà des spectacles proposés dans le cadre de la Belle Saison, des visites de lieux culturels, des ateliers de pratique artistique, etc.
- | Pérenniser « la Belle Estivale », saison itinérante d'arts de rue.
- | Finaliser et consolider la mise en réseau des médiathèques du Pays de Landivisiau.
- | Accompagner les communes dans leurs projets de construction ou de rénovation de médiathèque.
- | Coordonner les politiques d'enseignement artistique autour de la musique et étudier l'opportunité de créer une école de musique intercommunale.
- | Consolider et faire rayonner les équipements communautaires structurants (Equipôle, Piscine, CIAP).
- | Conforter le pôle de loisirs du lac du Drennec.



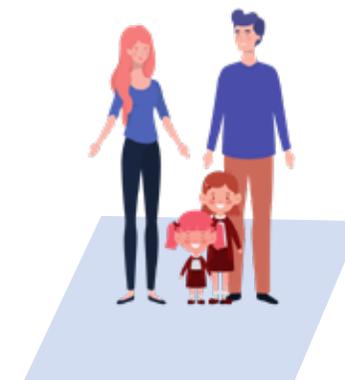
Assurer une offre de services de santé de proximité par bassin de vie.

- | Conforter les pôles de santé à l'échelle des bassins de vie en cherchant à y accueillir davantage de spécialistes.
- | Faciliter l'installation des professionnels de santé (mise à disposition de locaux, incitations financières).
- | Permettre aux professionnels de santé de proposer des services de téléconsultation.

Permettre à chacun d'avoir accès aux services de proximité

Renforcer les actions en matière de petite enfance/jeunesse/famille

- | Adapter l'offre de **garde collective et régulière** aux besoins des familles.
- | **Conforter les lieux ressources** (relais parents/enfants, lieux d'accueil enfants / parents) et les temps forts dédiés aux familles.
- | **Soutenir les assistantes maternelles** dans leur installation et les conforter dans leur métier.
- | Identifier des dispositifs d'accompagnement favorisant **le bien être des jeunes** (prévention, santé, formation, etc.).



Veiller à prendre soin des plus âgés et leur offrir les conditions d'accueil qui leur permettent de continuer à vivre dans le territoire



- | **Développer une offre de logements adaptée aux séniors** (maintien à domicile, création d'une offre nouvelle sous forme de logements locatifs adaptés, de résidences séniors avec services, de résidences séniors sous forme de béguinage, habitat partagé inclusif).
- | Imaginer des **solutions de déplacement adaptées** aux personnes âgées les moins mobiles afin de leur rendre accessible les services de proximité.

Faciliter les mobilités du quotidien vers les services et entre les communes

- | S'interroger sur l'opportunité de se doter de la **compétence mobilité à l'échelle de la CCPL**.
- | Adapter nos infrastructures routières aux besoins du territoire et notamment la **desserte de la zone du Vern** permettant de relier les axes structurants.
- | Diversifier **les solutions de déplacements sur le territoire** : covoiturage, partage de véhicules, plateforme mobilité, location de véhicules, déplacements doux.
- | Favoriser l'**intermodalité à l'échelle du territoire**.
- | Etudier l'intérêt ou non à développer l'**offre de transport collectif**.
- | Mettre en place des outils d'accompagnement au **développement du vélo électrique**.
- | Envisager l'élaboration d'un schéma des **itinéraires cyclables** et déterminer les actions nécessaires au développement de la pratique du vélo.
- | Identifier les **besoins des entreprises en matière de déplacements** (salariés, marchandises, fournisseurs, etc.).



3.

VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET SOUTENABLE DU TERRITOIRE

Le développement à l'intérieur de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau n'est pas uniforme et le risque d'une évolution moins soutenue dans les communes rurales est réel. L'objectif est de tendre vers un développement équilibré de l'ensemble du pays de Landivisiau.



Mettre en commun l'ensemble de nos atouts

Mutualiser davantage les services.

- | Recenser les services pouvant faire l'objet d'une mutualisation à l'échelle des communes, des bassins de vie.
- | Recenser les services pouvant faire l'objet d'une mutualisation à l'échelle des communes et de la communauté de communes du pays de Landivisiau.
- | Réfléchir au **développement de l'ingénierie intercommunale** au profit des communes.
- | S'interroger sur la pertinence de **voir certaines communes fusionner**.
- | **Amplifier l'organisation des instances et des initiatives communautaires** (conseils, commissions, réunions, ateliers, etc.) dans les communes.



Mutualiser les équipements (culture, loisirs, sports) afin de répondre aux besoins des habitants et tendre vers une harmonisation tarifaire.

- | Dresser un diagnostic de l'offre existante en équipements à l'échelle de chaque commune et **établir un plan de partage/mutualisation des équipements**.

S'inscrire dans une coopération équilibrée avec les territoires voisins et poursuivre nos collaborations historiques, notamment à travers le PÉTR du Pays de Morlaix.



Répartir de façon équilibrée les recettes tirées du développement économique à travers un pacte fiscal et financier.

- | **Sécuriser les ressources** antérieurement perçues par les communes.
- | **Répartir les ressources financières** entre la Communauté de communes du Pays de Landivisiau et les communes au regard des missions portées ou à porter par l'intercommunalité.
- | **Répartir les ressources financières entre les communes** selon des critères permettant la solidarité et la péréquation financière au profit des communes dans une optique d'équité.
- | Tendre vers des objectifs de convergence **fiscale sur le territoire intercommunal**.

Structurer notre territoire

Parvenir à un aménagement géographiquement équilibré du territoire communautaire.

- | Contribuer à l'établissement d'un **nouveau schéma de cohérence territoire (SCOT)** sur le périmètre du Pays de Morlaix en prenant toute notre place dans le cadre de la fixation de ses orientations.
- | Se doter d'un **plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H)** pour planifier nos actions en matière d'habitat afin notamment de renouveler, étoffer et diversifier l'offre de logements au regard de l'évolution des besoins.
- | Se doter d'un **observatoire du foncier et de l'habitat**.



Conforter l'organisation du territoire autour des bassins de vie

- | **Organiser l'offre de services et d'équipements** à l'échelle des bassins de vie.
- | **Prendre appui sur les bassins de vie pour mettre en commun des infrastructures** (équipements divers), des locaux, du matériel, ou en mutualisant des moyens humains.
- | **Encourager la coopération entre les associations** à l'échelle des bassins de vie.

Aménager le territoire de façon à favoriser sa vitalité

- | **Poursuivre les actions engagées** par la CCPL et les communes de Landivisiau, Plouvorn et Sizun dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».
- | **Inviter les communes du territoire à planifier l'aménagement de leurs centralités** et continuer à leur apporter l'ingénierie de la CCPL en la matière.
- | Promouvoir des modes de développement qui contribuent à **réduire la consommation des espaces agro-naturels et à limiter l'étalement urbain** :
 - En mobilisant avec davantage de force le parc de logements existant grâce notamment aux actions que la CCPL est susceptible de déployer dans le cadre du PLUi-H (lutte contre la vacance).
 - En programmant des actions de reconquête des friches urbaines et de réhabilitation du bâti de centres-bourgs.
 - En menant une réflexion sur la capacité des bâtiments agricoles désaffectés à abriter de nouvelles fonctions (photovoltaïque, entrepôt,) et sur les possibilités de restituer les friches agricoles aux espaces agro-naturels.
- | **Réinterroger la manière de concevoir nos quartiers d'habitation** en prenant en considération les exigences de maîtrise des besoins en déplacement (proximité avec les services de centralité, promotion des déplacements doux) et de réduction de la consommation des espaces agro-naturels (formes d'habitat, densité de logements) et les mutations démographiques à l'œuvre (nature de l'offre en logements).
- | Mettre en place des outils concourant à **préserver/renforcer l'offre commerciale de proximité** dans nos centres-bourgs et centres-villes.



Préserver l'environnement pour préparer l'avenir

Disposer de la ressource en eau nécessaire au développement du territoire.

- | Mettre en œuvre les **compétences eau et assainissement à l'échéance du 1er janvier 2024**.
- | Offrir un **service performant et de qualité** aux ménages et aux entreprises.



Tendre vers une réduction de la production de déchets à l'échelle du territoire.

- | Renforcer les **actions de prévention** concourant à la réduction des déchets.
- | Contribuer à l'**amélioration du geste de tri**.
- | **Réduire le gisement de déchets verts** à l'échelle du territoire.

Anticiper et accompagner les transitions, en particulier la transition énergétique.

- | Élaborer un **Plan Climat Air Energie Territorial**.
- | Favoriser le **développement des énergies renouvelables** comme le photovoltaïque.
- | **Favoriser l'accès aux nouvelles énergies** (le bio gaz naturel véhicule (GNV), etc.).
- | **Poursuivre nos actions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments** et en particulier des logements.



Bodilis
Lampaul-Guimiliau
Plougar
Plouzévéde
Saint-Vougay

Commana
Landivisiau
Plougourvest
Saint-Derrien
Sizun

Guiclan
Loc-Éguiner
Plouneventer
Saint-Sauveur
Trézilidé

Guimiliau
Locmélar
Plouvorn
Saint-Servais